

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 65
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le samedi 8 décembre à 17h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 3 décembre 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISSET

ABSENTS :

Patrick HUSTACHE, Édouard BOS, Michel JORCIN

POUVOIRS :

Patrick HUSTACHE donne pouvoir à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : demandes de subvention 2019

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les demandes de subventions reçues.

Association	Objet	Montant demandé	Montant accordé
ACCA Diane du Grand Galbert	Fonctionnement 2019	900,00 €	600,00
SERACO (syndicat)	Fonctionnement hiver 2018/2019	-	150,00

Monsieur NICOLUSSI Maurice en tant que vice-président de l'ACCA ne prend pas part au vote pour ce qui concerne l'association.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide d'accorder les subventions telles que présentées dans le tableau ci-dessus, et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme



Le Maire,
Stéphane GIRARD

